

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
Rapport de mise à jour trimestriel (octobre à décembre 2011)

Période couvert (Trimestre)	4ème trimestre 2011 – Octobre à Décembre 2011		
Numéro du projet et le titre du projet	RSA/12 - PBF E.7 - Appui aux institutions judiciaires et pénitentiaires de l'Est de la RDC		
Agence bénéficiaire:	PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)		
Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences NU, Organisations de la Société Civile)	UNOPS, OIM, MONUSC Rule Of Law, MONUSCO Correction Unit, Norwegian Refugee Council (NRC)		
Date d'approbation par le Comité de Pilotage:	9 décembre 2010		
Budget total alloué	PBF : 1.671.317 USD (+ Canada : 2.598.036 USD = 4.269.353 USD)		
Fonds engagés du budget total alloué¹	<ul style="list-style-type: none"> - 1.029.689,58 USD = sur budget total du projet conjoint - 359.783,56 USD sur budget PBF 	% de fonds engagés / budget total alloué:	<ul style="list-style-type: none"> - 24,1 % = sur budget total du projet conjoint - 21,5 % = sur budget PBF
Fonds dépensés² du budget total alloué:	<ul style="list-style-type: none"> - 1.016.499,02 USD = sur budget total du projet conjoint - 346 593 USD sur budget PBF 	% de fonds dépensés / budget total alloué:	<ul style="list-style-type: none"> - 23,8 % = sur budget total du projet conjoint - 20,7 % = sur budget PBF
Date de clôture prévue:	Juin 2012	Retard éventuel (mois):	Le projet était initialement prévu pour être mis en œuvre de janvier à décembre 2012. Les fonds PBF n'étant parvenus qu'en juin 2011, le projet a donc démarré pour 12 mois à cette date.

¹ Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et régulations financières des agences

² Paiement (services, travaux) sur les engagements.

<p>Domaine d'investissement : Résultats stratégiques (effets sectoriels): Indicateurs pour mesurer les effets</p>	<p>Résultat stratégique R (1): Réformes du secteur de la sécurité et des systèmes judiciaires mises en place et fournissant services et biens au niveau national et local permettant le renforcement de l'Etat de droit Effet sectoriel (1.2) Etat de Droit : Nombre de « programmes-pays » appuyés par le PBF où les communautés ont recours à des systèmes de justice transitionnelle à résoudre les conflits / différends sans recours à la violence assurer le respect des droits de l'homme des femmes et des filles en particulier</p>	<p>Restauration de l'autorité de l'Etat – Renforcement des capacités Ce projet représente à la fois la poursuite et la finition de projets déjà en cours et des nouvelles activités pour renforcer les institutions judiciaires et pénitentiaires</p>
<p>Résultats immédiats (= produits projet) avec référence aux indicateurs:</p> <p><u>Produit 1</u> : Les bâtiments abritant les institutions judiciaires et pénitentiaires sont renforcées et sécurisées pour permettre une meilleure administration de la justice et offrir aux détenus des conditions d'incarcération conformes aux droits humains.</p> <p><i>Indicateur 1:</i> % d'utilisateurs des bâtiments construits/réhabilités interrogés qui déclarent travailler dans des conditions meilleures qu'avant.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 95 %</p> <p><i>Indicateur 2:</i> % des détenus interrogés qui déclarent disposer des conditions d'incarcération meilleures qu'avant.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 95 % des détenus</p>	<p>Résultat attendu 1 :</p> <p>Outcome 1 :</p> <p>Les bâtiments abritant les institutions judiciaires et pénitentiaires sont fonctionnels et sont utilisés par la population et les bénéficiaires dans un contexte dénué de tensions.</p> <p>- <u>Résultat 1</u> : Le Tribunal de Paix et la prison de Masisi sont construits, fonctionnels et sécurisés. - <u>Résultat 2</u> : Les Tribunaux de Paix de Shabunda et Fizi ainsi que les prisons de Bunyakiri et Fizi sont parachevés, fonctionnels et disponibles. - <u>Résultat 3</u> : Le caractère civil du camp de déplacés internes de Kilimani est respecté et la diminution des tensions entre les populations déplacées et les autorités locales de Masisi est assurée.</p> <p>Réalisations accomplies :</p> <p>- <u>Résultat 1</u> : <i>(principalement sur fonds canadiens, les fonds PBF prenant en charge les couts opérationnels et bureau de l'OIM)</i> Dans le cadre des travaux entrepris via le projet PBF-Canada, les travaux à mettre en œuvre pour le Tribunal de Paix concernent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction de 2 murs de soutènement en amont et en aval du bâtiment, - La construction de murs d'enrochement en gabion et treillis dans le ravin jouxtant le bâtiment du 	<p>Contrainte(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Au niveau des bâtiments à Masisi, le problème des glissements de terrain propres à la région est connu de longue date. Ces derniers ont causé l'inaccessibilité aux bâtiments par l'intermédiaire de la route y menant, laquelle est constamment inondée. 2. En ce qui concerne les travaux à Kilimani, certains écarts sont à constater dans les réalisations initialement prévues par le projet. <p>Solution(s) Proposée(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Il doit être fait appel au contingent sud-africain pour aider à aplanir la route et permettre l'accès aux bâtiments. 2. L'identification des besoins a été effectuée au mois d'août 2010 avec un ajustement fin 2010. Comme le décaissement est intervenu plusieurs mois plus tard, certains besoins n'étaient plus nécessaires (notamment en raison de la présence de l'ONG NCA qui avait reçu une allocation spéciale du pooled fund pour construire des blocs de latrine et douches au sein de 5 camps du Masisi. La ventilation des constructions a donc été révisée et la mise en œuvre a été quelque peu retardée. Par ailleurs une inflation du prix des matériaux a été constatée, imposant un réajustement des prévisions initiales.

intérogés	<p>Tripaix afin de lutter contre l'érosion,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le raccordement à l'eau. <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction du mur de soutènement côté talus a en effet commencé, sur une hauteur de quelques dizaines de centimètres, ce qui n'est pas encore le cas du mur côté vallée, - L'érection des murs d'enrochement en gabion et treillis a elle aussi commencé, érection de 2 murs d'environ 1m chacun. <p>Dans le cadre des travaux entrepris via le projet PBF-Canada, les travaux à mettre en œuvre pour la Prison de Masisi concernent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction des murs de soutènement, - Le terrassement pour la plateforme du site à l'arrière des bâtiments et l'aménagement d'un chemin piéton, - La sécurisation interne de la prison par l'érection de murs internes, - Le raccordement à l'eau. <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun des travaux susmentionnés n'a en réalité commencé <p>Le projet PBF-Canada ne venant qu'en appui aux réalisations déjà prévues et/ou effectuées dans le cadre d'un financement hollandais et des travaux correctifs réalisés sur ses intérêts, il échet de constater que d'autres travaux (lesquels ne sont pas pris en charge par le projet PBF-Canada) sont également en cours de réalisation tant au Tripaix qu'à la prison. Tous les travaux internes aux bâtiments sont ainsi concernés (décapage des murs et revêtement en treillis pour le Tripaix, construction de la guérite et renforcement du plafond des corps de bâtiments</p>	
-----------	--	--

	<p>destinés aux cellules pour la prison).</p> <p>L'OIM avance en outre qu'en ce qui concerne les délais, le Tripaix devrait être terminé en janvier et les travaux supplémentaires dans le cadre du PBF devraient être terminés en mars (+ raccordement eau en avril). La prison devrait quant à elle être terminée en août 2012.</p> <p><u>- Résultat 2 :</u> (sur fonds partagés Canada et PBF)</p> <p>Travaux confortatifs et approvisionnement en eau à Bunyakiri, Fizi et Shabunda au Sud Kivu réalisés à concurrence de 40% pour le Lot 1.</p> <p>Travaux confortatifs et approvisionnement en eau à Bunyakiri, Fizi et Shabunda au Sud Kivu réalisés à concurrence de 70% pour le Lot 2.</p> <p>Travaux confortatifs et approvisionnement en eau à Bunyakiri, Fizi et Shabunda au Sud Kivu réalisés à concurrence de 55% pour le Lot 3.</p> <p>Ces travaux seront achevés pendant le 1er trimestre de l'année 2012.</p> <p><u>- Résultat 3 :</u> (sur fonds PBF)</p> <p>Les interventions à Kilimani sont terminées. Les résultats suivants ont été atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 blocs de latrine ont été construits - 14 blocs de douche ont été construits - 115 bâches ont été distribuées - 3549 sticks ont été distribués - 2 guérites, 1 dépôt, 1 bureau comité directeur équipé et 1 centre d'information équipé ont été construits 	
Produit 2. : la sécurité et l'espace de vie dans les	<p><u>Résultat attendu 2 :</u></p> <p>Outcome 2 :</p>	<p>Contrainte(s) :</p> <p>1. Les plans de la prison de Goma ont logiquement</p>

<p>prisons sont améliorées et les détenus disposent des revenus nécessaires pour subvenir partiellement et de manière autonome, à leurs besoins subsistanciers .</p> <p><i>Indicateur 1:</i> % de détenus interrogés qui déclarent disposer d'un espace de vie convenable après les travaux.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 95 %</p> <p><i>Indicateur 2:</i> Existence effective des espaces spécifiques pour les détenus militaires et civils.</p> <p>Baseline : 0 Cible : un espace opérationnel pour chaque catégorie des détenus à la prison de centrale Goma.</p> <p><i>Indicateur 3:</i> Nombre de détenus développant une AGR au sein de la prison.</p> <p>Baseline : 0 Cible : A déterminer</p> <p><i>Indicateur 4:</i> % de détenus développant une AGR et dont le revenu permet de subvenir aux besoins subsistanciers essentiels.</p>	<p>La sécurité et les conditions de vie dans les prisons sont améliorées</p> <p>- <u>Résultat 4</u> : La prison de Goma a un quartier militaire et assure une division des détenus militaires civils. - <u>Résultat 5</u> : Les détenus assurent partiellement leur subsistance et développent leur autonomie.</p> <p>Réalisations accomplies :</p> <p>- <u>Résultat 4</u> : (sur fonds partagés mais principalement PBF)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plans des différentes structures ont été approuvés par le Ministère de la justice. - Les travaux ont été divisés en 9 lots (7 lots ont été attribués et 2 lots relancés). - Les entreprises ont été sélectionnées pour 7 lots. Les contrats seront signés au mois de Janvier 2012 et le début des travaux est prévu pour Février 2012. <p>Les différents lots se présentent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lot 1 : Construction du Bâtiment de la Cellule A et B + la guérite Est ➤ Lot 2 : Construction du Bâtiment de la Cellule C et D ➤ Lot 3 : Construction du bâtiment de la Cellule E et F ➤ Lot 4 : Bâtiment Administratif 02 + l'allée passant derrière la cuisine liant le bâtiment Administratif 02 2ème phase (pas en construction) ➤ Lot 5 : Bâtiment Administratif 01 + Cuisine ➤ Lot 6 : Clôture Extérieure + Intérieure 1ere phase telle que dessinée sur le plan ➤ Lot 7 : Construction de la Surface pavée de stationnement des véhicules +Construction du local Groupe Electrogène + Construction du caniveau suivant la longueur sur plan 	<p>attendu d'être être approuvés par les autorités compétentes, retardant dès lors le début des travaux prévus.</p> <p>2. Les activités génératrices de revenus n'ont pas encore démarré.</p> <p>Solution(s) Proposée(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les plans ont été approuvés en décembre 2011, les appels d'offres ont donc été lancés pour un début des travaux prévu début 2012. 2. Des discussions sont en cours entre la MONUSCO et la FAO pour éventuelle collaboration dans la mise en œuvre.
---	---	--

<p>Baseline : 0 Cible : 80%</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lot 8 : Electrification Extérieure ➤ Lot 9 : Plomberie extérieure + Construction du château d'eau <p><u>Résultat 5 :</u> (sur fonds PBF)</p> <p>Les activités génératrices de revenus n'ont pas encore débuté en tant que telles.</p> <p>Des réunions ont eu lieu aux fins d'analyser la possibilité pour la FAO de prendre part à cette composante du projet. Des discussions entre la MONUSCO et la FAO doivent avoir lieu à ce sujet pendant le 1^{er} trimestre de 2012.</p>	
<p>Produit 3. :</p> <p>Les capacités du personnel des Tribunaux de Paix de Masisi, Walungu, Shabunda et Fizi et des prisons de Masisi, Rutshuru, Bunyakiri et Fizi sont renforcées pour assurer correctement le fonctionnement de ces établissements et fournir les prestations de qualité en matière d'administration de la justice.</p> <p><i>Indicateur 1</i> : % d'agents des tribunaux et des prisons (homme et femme) formés , dont les prestations sont jugées conformes aux normes de qualité</p> <p>Baseline: 0 Cible : 80%</p>	<p><u>Résultat attendu 3 :</u></p> <p>Outcome 3 :</p> <p>Les Tribunaux de Paix de Masisi, Walungu, Shabunda et Fizi et les prisons de Masisi, Rutshuru, Bunyakiri et Fizi fonctionnent et sont administrés par du personnel formé capable d'assurer une administration effective de la justice</p> <p><u>Résultat 6</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire est formé dans le but d'une administration efficace de la justice et d'une gestion digne des prisons.</p> <p><u>Résultat 7</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire fait l'objet d'un appui au déploiement et rejoint son lieu d'affectation.</p> <p><u>Résultat 8</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire bénéficie d'un appui-conseil permanent dans le cadre de son travail quotidien.</p> <p><u>Réalisations accomplies :</u></p> <p><u>Résultat 6</u> :</p>	<p>Contrainte(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé de transmettre les listes de personnel à déployer et former n'a pas encore rempli son obligation. Dès lors, les activités de formation - et par conséquent d'appui-conseil – n'ont pu débuter. 2. Aucune réunion du Comité de Pilotage au niveau national n'a encore pu intervenir, faute de réponse favorable en ce sens par le Ministère de la Justice et des Droits Humains. Il faut évidemment noter que les récentes élections doivent être assimilées et que la situation de gouvernement de transition ne facilite pas la rapidité de ce processus. <p>Solution(s) Proposée (s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'ordonnance nommant les magistrats ayant été promulguée, l'espoir que des affectations interviennent est élevé. Dès que ces affectations interviennent, les formations pourront être fixées, leur public ayant été défini. 2. Des contacts sont multipliés par le PNUD à Kinshasa pour que le Comité de Pilotage puisse avoir lieu. Des contacts avec le cabinet en décembre 2011 annoncent que malgré la situation transitoire du

<p><i>Indicateur 2</i> : % des détenus et autres bénéficiaires d'actions en justice interrogés qui sont satisfaits des prestations fournies par les agents des juridictions appuyées par le projet Baseline : 0 Cible : 80%</p> <p><i>Indicateur 3</i> : % d'agents formés effectivement déployés dans les tribunaux et les prisons et qui ont effectivement pris fonction Baseline : 0 Cible : 100%</p> <p><i>Indicateur 4</i> : % d'agents des tribunaux et des prisons (homme et femme) bénéficiant de l'appui-conseil, et dont l'évaluation après accompagnement par les mentors est jugée satisfaisante Baseline: 0 Cible : 80%</p>	<p><u>Résultat 7 :</u> <u>Résultat 8 :</u> <i>(sur fonds partagés mais principalement canadiens)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une ordonnance portant le numéro 11/101 datant du 13 octobre 2011 a nommé 490 Juges de Paix sur l'ensemble du territoire de la République. Ces magistrats ne sont cependant pas encore affectés et ne connaissent dès lors pas encore leur nouveau lieu de travail. Il est donc encore impossible de connaître les magistrats qui seront affectés aux infrastructures visées par le projet. - Des réunions préparatoires ont eu lieu entre agences pour la délimitation des responsabilités des formations et le début de travail de constitution des modules de formation. - Des rencontres ont eu lieu tant par la MONUSCO que par le PNUD avec les instances partenaires de ces formations à intervenir (Conseil Supérieur de la Magistrature, Ecole de Formation et Recyclage du Personnel Judiciaire, etc)
<p>Réalisations accomplies par rapport aux prévisions avec référence aux indicateurs des résultats stratégiques (effets sectoriels)</p> <p><u>Note :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquez brièvement (4 to 5 constats au maximum) dans quelle mesure la performance du projet de 'livrer les produits attendus' contribue aux résultats du PMP ? - Qu'est ce qui a été prévu d'atteindre en fin 2011, et qu'est ce qui a été réalisé mi-parcours? - Donnez des bonnes et des mauvais exemples de vos pratiques des projets? - Comment vous allez améliorer la performance des projets d'atteindre les résultats escomptés? 	

gouvernement en place, une réunion du comité devrait avoir lieu début 2012. La possibilité d'organiser des comités en province avec les autorités provinciales est étudiée mais la crainte de mauvaise interprétation de ces réunions par le Ministre national freine cette initiative.